

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 433

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 32 OCTIES

À l'alinéa 50, substituer au mot :

« retracée »

le mot :

« retracé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.